

Début des négociations...Début des grandes manœuvres...

Propositions indécentes...

Le 18 mai, lors de la première réunion de négociation du NCS II, rebaptisé **NEC (Nouvel Elan pour notre Croissance)**, la Direction a placé le curseur au maximum ! **Tellement même que cela a généré dans l'ensemble des sites PSA de la colère et l'indignation...** En 2013, la CFTC avait pris ses responsabilités en signant le NCS I... mais nous le rappelons, la donne a changé, le NEC doit permettre aux salariés de bénéficier, **eux aussi**, de la bonne santé de l'entreprise. **Un minimum quand on sait qu'ils en ont été les premiers artisans...**

La flexibilité ? Un élastique sur le point de craquer...

En annonçant le 18 mai de nouvelles mesures augmentant encore la flexibilité, la Direction provoque et surtout, elle ne se remet pas en question ! Ce que nous vivons tous, dans tous les sites, c'est une utilisation abusive de la flexibilité déjà instaurée. Incapable de tenir ses « engagements lors des CE de fin de mois, nous assistons tous à des CE extraordinaires, parfois même plusieurs par semaine pour changer le programme de travail... **En bref, ce qui serait vraiment « extraordinaire », c'est que nous n'ayons que des CE « ordinaires »...**!

La première réunion de négociations a donc clairement mis en exergue que la Direction voulait aller encore plus loin avec des outils qu'elle ne maîtrise pas... **A force de trop tirer sur l'élastique, certains vont le prendre en pleine figure...**

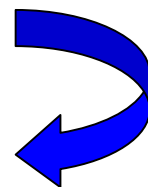
Un premier round d'une longue série...

Gardons la tête froide, les négociations vont être longues... Nous connaissons les pratiques de la Direction, **mettre le curseur au max dès le début est une technique habituelle...** Déjà, lors du groupe de travail de ce lundi 24 mai, le projet se dégonfle et nous percevons un peu plus finement là où la Direction veut nous emmener...

Ce qu'il faut connaître, c'est « l'innovation » du mode de négociation : chaque séance en central sera suivie le lundi après-midi **d'un groupe de travail permettant de ramener « le curseur » d'une Direction qui veut le beurre, l'argent du beurre et le sourire de la crémière !**



Au verso de ce tract, voici les dernières discussions issues du groupe de travail de ce lundi 24 mai



Modulation :

Pour justifier sa proposition de +15 jours/- 15 jours, la Direction invoque une nécessité de modifier la plage actuelle du compteur négatif, **pour garantir une indemnisation à 100% des salariés en cas de longues périodes d'H-...** Dans ce cadre, pour la CFTC, un compteur de +5/-10 serait un bon compromis...

La flexibilité à outrance nécessite des « gardes fous », la CFTC demande une refonte complète des délais de prévenance afin de garantir le paiement de primes et des heures en H+ individuelles, en cas de séances supplémentaire ou d'annulation de séance. **Que la Direction mette la main au portefeuille est le seul moyen d'éviter les abus !** La CFTC demande également la possibilité de cumuler les primes de prévenance tardive et celle de 2nd samedis travaillés dans le mois.

TAM sur poste pro et pro sur poste d'OP d'UEP :

La Direction abandonne son « projet » de TAM sur des postes pro... Mais la proposition reste d'actualité pour les pros sur des postes d'OP UEP... Certes, une mesure au volontariat... Mais pour la CFTC, cette mesure n'a rien à faire dans l'accord NEC, cela est déjà pratiqué sur certains sites... Le faire, c'est ouvrir une boîte de pandore que personne n'arrivera à refermer.

H- à l'heure :

Fonctionne de la même manière que les allongements de séances en H+... La Direction assure ne pas avoir de plan de suppression des bus dans les sites qui en disposent ! Il est donc exclus de mettre en place des H- à l'heure à Sochaux en doublage.

Travail du samedi après-midi :

La Direction y tient ! Pas nous ! La Direction lâche du mou en précisant que ces séances seraient rémunérées en H+ individuelles... **Hors de question** pour la CFTC de graver dans le marbre la possibilité de travailler le samedi après-midi.

Equipe de nuit partielle ou nuit aménagée

Rappel de la proposition : semaine de 28,30h sur 5 jours pour les salariés travaillant de nuit. Au final, la rémunération serait la même qu'un salarié en doublage (35 heures par semaine) . **Nous posons la question à la Direction** : Croyez-vous sincèrement qu'un salarié travaille de nuit pour le plaisir ? **Assurément non...** La CFTC propose donc un cycle de 28,30 h sur 4 jours, le vendredi ne pourrait être travaillé qu'en heures complémentaires.

Après le VSD, le SDL, inventons le LMMJ ! La CFTC consultera les salariés de l'équipe de nuit pour connaître leur position sur cette proposition. L'équipe de nuit « partielle » n'est pas nécessairement prévue sur tous les sites, ce sont bien les volumes des sites de production qui guideront ce choix...

Suppression de l'ACCAC :

La Direction souhaite supprimer l'ACCAC, sous prétexte que l'adhésion à ces régimes fait appel au volontariat... Pour la CFTC, c'est une perte sèche de pouvoir d'achat ! La situation du groupe ne justifie pas cet effort !

Suppression des jours d'annualisation supplémentaires pour les + de 50 ans :

Ce point n'a pas été abordé lors de la réunion, il le sera lors de l'échange sur le contrat de génération. A suivre... De près !

Début des négos, début des tensions... Et les salariés dans tout ça ? Les « contreparties » n'ont pour l'heure pas été abordées... La CFTC vous tiendra informés des discussions et défendra l'intérêt des salariés dans ces phases de négociations !